



**Information s'adressant aux
parents et aux jeunes**

**Services d'aide pour les
jeunes consommateurs
d'alcool ou de drogues**

Manitoba 



Services d'aide pour les jeunes consommateurs d'alcool ou de drogues

Information s'adressant aux parents et aux jeunes

1

La présente brochure donne un aperçu de l'ensemble des services d'aide pour les jeunes alcooliques ou toxicomanes au Manitoba. À un bout du continuum se trouve les services d'information et de prévention qui visent à aider les jeunes à prendre des décisions éclairées sur la consommation d'alcool ou de drogues. À l'autre bout se trouve les services de stabilisation et de traitements pour les jeunes qui souffrent de graves problèmes liés à l'abus d'alcool et d'autres drogues.

Un nouveau Service centralisé d'aide aux jeunes alcooliques et toxicomanes a été créé pour aider les familles à se renseigner sur les services et à trouver le programme qui convient à chaque jeune. Les Manitobains et les Manitobaines peuvent appeler le numéro sans frais **1-877-710-3999** ou se rendre au 165, rue St. Mary's à Winnipeg pour joindre un intervenant en toxicomanie qui les aidera à trouver un programme offert près de chez eux.

Santé Manitoba et Vie saine, Jeunesse et Aînés Manitoba financent divers services de lutte contre les dépendances et la toxicomanie destinés aux jeunes et aux adultes dans toute la province. Vous pouvez accéder au répertoire en ligne complet des services, à l'adresse www.gov.mb.ca/health/mh/directory/index.fr.html.

2

Services d'aide pour les jeunes consommateurs d'alcool ou de drogues *Information s'adressant aux parents et aux jeunes*

Services d'information

De l'information sur l'alcoolisme et la toxicomanie est offerte aux jeunes sous diverses formes. Les parents qui s'inquiètent de la consommation d'alcool ou de drogues de leur enfant ont aussi accès à de l'information. Par exemple, la bibliothèque de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (AFM) met de nombreuses ressources à la disposition du public. Des trousseaux d'information visant à répondre à des questions précises sur la consommation d'alcool ou de drogues sont aussi disponibles via la bibliothèque de la Fondation. De l'information sur la santé mentale et la toxicomanie est aussi disponible de la Mental Health Education Resource Centre of Manitoba au (204) 953-2355.

Services de prévention

Les services de prévention visent à agir sur les facteurs de risque pour les personnes, les familles et les collectivités. Ce type de services comprend souvent des stratégies d'information et de sensibilisation du public. Une multitude de services de prévention sont offerts par des organismes de lutte contre les dépendances et par d'autres organismes de services aux jeunes. Par exemple, la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances et la Behavioural Health Foundation donnent des présentations pour les écoles, les parents et les organismes de services aux jeunes. Des organismes comme Teen Talk et Resource Assistance for Youth (disponible seulement à Winnipeg) fournissent des services d'éducation, d'approche et une halte-accueil qui ciblent les jeunes qui courent des risques élevés.

Services dans les écoles

La Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances offre ses services dans plus de cinquante écoles du Manitoba. Des intervenants en toxicomanie sont à la disposition des jeunes et de leur famille, à qui ils peuvent fournir des services de prévention, d'évaluation et de consultation. La présence dans les écoles facilite l'accès pour les jeunes et permet d'offrir des services d'approche et d'intervention précoce.

Services communautaires

Les jeunes et leurs parents peuvent obtenir des évaluations et des services de consultation dans de nombreuses collectivités du Manitoba. Il y a dans chaque bureau régional de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances des intervenants qui peuvent procurer des services communautaires de traitement pour les jeunes. Les services peuvent être de courte ou de longue durée, selon la nature du besoin. Les parents qui s'inquiètent de la consommation d'alcool ou de drogues de leur enfant peuvent aussi obtenir de l'information et de l'aide pour eux-mêmes. Il y a, par exemple, de nombreux bureaux de la Fondation qui offrent le Programme de soutien et d'intervention parentale, qui consiste à communiquer aux parents de l'information et des stratégies visant à amener leur enfant à cesser sa consommation d'alcool ou de drogues.

Établissement de stabilisation

À partir du 1^{er} novembre 2006, un établissement désigné fournira des services de stabilisation forcée pour des jeunes détenus en vertu de la *Loi sur la stabilisation des mineurs toxicomanes (aide aux parents)*. Le but principal de cet établissement sera d'aider à sevrer les jeunes et d'élaborer un plan de traitement avec les jeunes.

La Behavioural Health Foundation offre aussi un service de stabilisation volontaire. Ce service vise les jeunes qui sont prêts à abandonner l'usage de l'alcool ou d'autres drogues pendant un certain temps afin de considérer leurs options de traitement.

Traitements en établissement

Des traitements en établissement sont offerts aux jeunes par la Behavioural Health Foundation et la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances. La Behavioural Health Foundation a un programme de traitement de longue durée dans une communauté thérapeutique, tandis que le traitement en établissement de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances est d'une durée de huit semaines. Dans les deux cas, on encourage la participation des jeunes et de leur famille au traitement.

Soutien à la suite d'un traitement

Tant la Behavioural Health Foundation que la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances offrent du soutien aux jeunes qui retournent vivre chez eux après un traitement en établissement. L'élaboration et le soutien d'un plan à long terme visant à faciliter la réadaptation des jeunes à leur retour chez eux sont d'une importance primordiale.

4

Services d'aide pour les jeunes
consommateurs d'alcool ou de drogues
Information s'adressant aux parents et aux jeunes

Service centralisé d'aide aux jeunes alcooliques et toxicomanes

1-877-710-3999

Teen Talk (204) 784-4010

Resource Assistance for Youth (204) 783-5617

Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances

	<u>Local</u>	<u>Sans frais</u>
Bibliothèque	944-6279	1-866-638-2568
Ouest	729-3838	1-866-767-3838
Nord	677-7300	1-866-291-7774
Winnipeg	944-6200	1-866-638-2561

Services aux jeunes de la Behavioural Health Foundation

Demandes générales : (204) 269-3430



Foire aux questions

Voici des exemples de questions courantes posées par des parents aux organismes de services au sujet de l'alcoolisme ou la toxicomanie chez les jeunes.

Ma fille de 15 ans affirme que la marijuana n'est pas dangereuse et ne cause pas de dépendance. Où puis-je trouver de l'information exacte sur la marijuana et sur d'autres drogues?

Dans Internet, vous pouvez trouver de l'information sur les drogues dans le site du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, à l'adresse www.ccsa.ca, ou dans celui de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, à l'adresse www.afm.mb.ca/French/index.htm. La bibliothèque de la Fondation est ouverte au public et on y trouve différentes sources d'information. Vous pouvez également rencontrer un intervenant communautaire des services à l'intention des jeunes de la Fondation pour discuter avec lui de vos préoccupations et lui poser des questions. Le conseiller d'orientation de votre école peut aussi être en mesure de vous fournir de l'information. Vous pouvez également vous procurer une brochure du gouvernement provincial qui donne aux parents des conseils sur la façon de parler à leurs enfants du crystal meth et d'autres drogues. Pour l'obtenir, vous pouvez téléphoner au Mental Health Education Resource Centre, au 953-2355 ou au numéro sans frais 1-866-997-9918.

Mon fils de 13 ans s'est fait prendre en train de fumer de la marijuana à l'école. Que dois-je faire?

Beaucoup d'écoles ont une politique bien définie sur la consommation de drogues à l'école qui indique les conséquences pour les jeunes et le rôle que doivent jouer les parents. Il est important que les parents prennent la chose au sérieux, qu'ils prennent le temps de parler avec leur enfant de la consommation d'alcool et de drogues et qu'ils appuient l'application des conséquences pour le jeune. Ils peuvent aussi communiquer avec l'intervenant en toxicomanie de l'école ou avec un intervenant communautaire auprès des jeunes pour discuter plus longuement. Il serait bon qu'ils commencent par appeler le bureau de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances de leur région.

Comment puis-je obtenir de l'information sur la façon de m'y prendre pour faire admettre ma fille dans un établissement de stabilisation en vertu de la nouvelle loi?

Communiquer avec le Service centralisé d'aide aux jeunes alcooliques et toxicomanes au 1-877-710-3999. Le personnel vous expliquera comment procéder, vous expliquera les options disponibles et vous fournira un formulaire de requête. Des renseignements sont aussi distribués par les organismes offrant des traitements dont les noms figurent au www.gov.mb.ca/healthyliving/addictions/index.fr.html. Vous pouvez aussi vous en procurer un dans le site du ministère de la Santé du Manitoba, au www.gov.mb.ca.

Mon fils de 16 ans consomme de la cocaïne régulièrement et refuse de se faire traiter. Que puis-je faire?

La plupart des collectivités ont des programmes d'aide pour les parents et la famille. Vous pouvez obtenir de l'information sur la façon d'intervenir auprès de votre fils et recevoir le soutien dont vous avez besoin. Un intervenant vous aidera à déterminer ce que vous pouvez faire dans cette situation difficile. Communiquez avec le Service centralisé d'aide aux jeunes alcooliques et toxicomanes pour savoir quelle est la ressource communautaire susceptible de répondre le mieux à vos besoins.

Mon mari et moi avons tous les deux eu des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie par le passé. Notre fille de 13 ans fait maintenant ses premières expériences de consommation d'alcool et de marijuana. Comment pouvons-nous obtenir de l'aide en tant que famille pour éviter que le problème se répète?

La Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances a un Programme de soutien et d'intervention parentale qui offre de l'information, des outils et des stratégies pratiques et du soutien aux parents qui s'inquiètent au sujet de la consommation d'alcool ou de drogues de leur adolescent ou leur adolescente. L'organisme fournit aussi à certains endroits des services pour la famille destinés à aider les familles qui en ont besoin en leur procurant de l'information et des services de consultation et de thérapie. Les familles ont accès à un vaste éventail de services adaptés à leurs besoins propres, qui vont de l'information générale au soutien de la cellule familiale. Les familles aux prises avec des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie ont aussi accès à des traitements en établissement au Manitoba. La Behavioural Health Foundation offre, par exemple, un programme en établissement pour les familles.